La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « Hij (Geert) zal een toontje lager moeten zingen » (« il va devoir chanter un ton plus bas »).

L'auxiliaire du **FUTUR** « simple » est l'infinitif « **ZULLEN** », donnant un singulier « **ZAL** ». Pour être moins dérouté par la construction du futur simple en néerlandais, il est peut-être plus simple de le comparer au « *futur proche* » français et de remplacer les formes de « **ZULLEN** » par celles de « **ALLER** ».

Au FUTUR, il y a REJET de l'autre forme verbale («moeten ») à la fin de la phrase, derrière le complément (« een toontje lager »), à l'INFINITIF. Pour le phénomène du REJET du verbe, lisez notre synthèse en couleurs :

https://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes

© 2023, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. Autres exemples à https://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen











